

Comment créer son organisme de formation ? Interview de Carole Meunier : 2ème partie

31 mai 2022



COMMENT CRÉER SON ORGANISME DE FORMATION ?

2ème PARTIE

CAROLE MEUNIER
GÉRANTE DE TEMA CONSULT



Comment créer son organisme de formation ? ICPF prend la parole sur cette thématique avec la participation de Carole Meunier, Gérante de Tema Consult. Obtenez les réponses à vos questions, notamment sur la procédure à suivre pour initier la démarche, jusqu'à l'obtention de la certification Qualiopi dans le cadre d'une démarche qualité.

Par la suite, quelles sont les étapes clés de la création d'un organisme de formation ?

- Définir l'expertise à transmettre.
- Créer l'entreprise si cela n'a pas déjà été fait, choisir un statut juridique et poursuivre toutes les étapes de la création.

- Faire sa déclaration d'activité et obtenir le NDA.
- Une fois le NDA obtenu, commander un rendez-vous d'audit. Choisir de se faire accompagner par un prestataire expert de la certification Qualiopi ou pas. Dans le cas où il n'y a pas d'accompagnement. Eventuellement, faire un pré-audit afin de s'assurer de la bonne compréhension et préparation des indicateurs.
- Choisir les logiciels de suivi avant même de préparer l'audit, pour y construire toute la structure de formation en créant son catalogue, ses programmes, ses sessions, ses process et documents administratifs, dès la première formation.

Quelles formations proposez-vous au sein de votre organisme et pourquoi proposez-vous de la formation en étant accompagnatrice ?

Je propose l'accompagnement à la création d'organismes de formation : j'aide mes clients à créer leur organisme de formation de A à Z. J'ai également développé une « Form'Action » Qualiopi qui permet de comprendre le système qualité et les attendus du référentiel pour passer l'audit.

En parallèle, au sein de mon organisme, je propose des prestations de service comme le pré-audit et/ou la maintenance de la certification. Je mets aussi à disposition des podcasts, plus adaptés aux consultants formateurs qui n'ont pas le budget suffisant pour un accompagnement mais qui ont toutefois besoin d'aide. Ces podcasts, décryptent les différents indicateurs du référentiel et aident à mieux les comprendre et à se les approprier.

Pour répondre à la question qui concerne ma condition d'accompagnatrice : je fais du « sur-mesure ». Un accompagnement pas à pas, tout en restant dans le cadre de la formation pour que mes clients, puissent faire prendre en charge leur accompagnement.

Quelles étaient vos objectifs lors de la création de votre société et comment cette dernière a évolué au fil du temps ?

Mon objectif premier était de sortir du statut salarié. En effet, après avoir arrêté de travailler pendant 7 ans pour élever mes enfants, je me suis vite rendu compte ce statut ne me convenait plus.

J'ai donc créé ma propre activité en 2009 avec une mission de traitement de l'administratif durant 5 ans puis une évolution vers les prestations de conseil et la formation.

Dans le cadre de mes activités actuelles, je me suis aussi donné comme objectif l'accompagnement des organismes de formations dans tous les domaines : gestion, organisation, qualité, digitalisation, etc. J'ai développé une véritable valeur ajoutée au fil des années, de mes expériences, de ma veille et de ma propre formation en continue et des audits que j'ai réalisés. Je suis heureuse de mettre tout cela à la disposition des organismes que j'accompagne. Mes clients ont souvent la sensation de se trouver au pied d'une montagne infranchissable et mon grand plaisir est de les aider à trouver leur chemin afin d'obtenir le Graal que représente la certification Qualiopi. C'est très gratifiant et enrichissant pour tout le monde.

Je remercie l'ICPF pour cette interview dont vous pouvez retrouver la version originale [en suivant ce lien](#)